

Développement de l'apiculture dans les zones de mangroves mise en défens

Pays	Bénin
Bénéficiaire	Association des Femmes Exploitantes de la Lagune (AFEL)
Montant total du projet	39 700 €
Montant de la subvention FFEM	29 750 € (75%)
Partenaires financiers	AFEL (9 950 €)
Durée du projet	22 mois
Signature de la convention	23 avril 2012

Contexte

L'ONG béninoise AFEL, créée en 2003, est une petite association qui rassemble et s'adresse aux femmes du complexe lagunaire d'Abomey-Calavi/Ouidah/Grand Popo, zone RAMSAR appelée Zone Intercommunale d'Eco-Développement (ZIED).

Le projet intervient sur 400 km² de la zone humide littorale constituée de mangroves, de savanes marécageuses et sèches, d'îlots de forêts sacrées, séparées de la mer par un cordon sableux. 100 ménages et environ 3000 personnes sont directement concernés par le projet.

L'économie locale est dominée par la pêche et la production de sel mais la pression démographique grandissante et l'absence d'alternatives économiques maintiennent les pressions sur les stocks halieutiques et les formations boisées et compromettent les services rendus par les mangroves aux populations ainsi que la biodiversité (oiseaux migrateurs, lamantins, sitatungas) ...

Face à ce constat, entre 2009 et 2011, avec le soutien du PPI (phase 1) et de l'UICN NL, AFEL a mobilisé les populations riveraines pour réduire ces pressions à travers la production de sel solaire par 500 femmes et a mis en œuvre des mesures de conservation à travers la sacralisation de zones par le rite du vaudou, et leur surveillance avec pour résultat la mise en défens de 145 ha de mangroves ainsi que la restauration des parties dégradées.

La protection par le vaudou se poursuit en 2012 pour couvrir 30 ha supplémentaires grâce à un financement du GEF/SGP et porter donc la surface totale protégée à 175 ha.

Objectifs

Le projet soumis ici vise à développer une nouvelle activité génératrice de revenus – l'apiculture, qui consolidera les sources de revenus alternatifs déjà mis en place. Il interviendra dans 5 villages : Adounko-Daho dans la commune d'Abomey Calavi ; Ahloboé, Aïdo et Meko dans la commune d'Ouidah et Allongo dans la commune de Grand – Popo.

La technique promue, encadrée par un expert en apiculture ayant bénéficié d'un PPI (association Ferme Apicole de Tobé, FAT) sera l'apiculture traditionnelle améliorée avec des ruches kényanes, qui présente plusieurs avantages : durabilité, peu d'entretien, renforcements des ruches possibles, facilité pour la récolte du miel.

Les ruches seront installées dans une zone de mangrove de 75 hectares où les apiculteurs veilleront à la conservation des ressources naturelles. Un état de lieux de conservation de cette zone avant et après le projet sera réalisé par les apiculteurs mêmes.

Principales activités

Les principaux résultats attendus sont :



- Formation de 100 apiculteurs (50 femmes et 50 hommes) à la production de miel de mangrove, le stockage, la livraison et la commercialisation ;
- Equipement de 100 d'apiculteurs avec 200 ruches, 5 presses et 5 combinaisons (1 combinaison et 1 presse /village) ;
- Installation de 200 ruches qui seront rendues accessibles par micro-crédit ;
- Production de 1,5 tonne de miel permettant de générer environ 5000 € pour les 100 apiculteurs ;
- Réalisation d'un état zéro de conservation de la zone de 75 ha au démarrage du projet et recouplement avec la situation en fin de projet de façon à comprendre quelle a été la contribution des apiculteurs à la surveillance des ressources forestières de la zone.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Pio DOSSOU-YOVO

piodyovo@yahoo.fr